

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisi, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

AU PAYS DES CHIOURMES LE GRAND SUÇOIR

Tunis, le 21 août 1902

POUPÉES ARTICULÉES

Parlons-nous français ou chinois ?

Nous avons, dans notre dernier numéro, fait à la Résidence un pont d'or pour se tirer, sans trop de déchet, de l'affaire Padoux.

Nous avons fait violence à notre intérêt qui est de « vendre du papier. »

Nous avons fait violence à nos justes antipathies, que devait servir l'aventure sans issue où notre gouvernement de collégiens se précipitait tête baissée :

C'est parce que nous sommes, nous le répétons, des hommes de paix et d'ordre et non des énergumènes ni des politiciens de pacotille.

Or, on ne tient aucun compte de nos avertissements. La *Hadira*, non du Saint-Office mais des bas offices, ose travestir les faits, dénaturer les noms et annoncer des poursuites. La *Dépêche Hadirienne* revient à la charge à propos de l'article égyptien de M. Kamounn.

Eh bien ! toutes voiles dehors ! Si nous avons fait appel à la paix, c'est que nous avons acquis les preuves que derrière la question Ganouna commençait à s'atteler, à son insu, la question juive, que sur celle-ci tendait, en plus, à se greffer la question du parti progressiste musulman, dont justement M. Kamounn est l'interprète lointain, que ce grondement ne vise rien moins qu'à l'annexion de la Tunisie à la France, pendant que la Résidence favorise le retour offensif et réactionnaire du Bey, autrement dit se suicide et engloutit avec elle, le prestige de la France.

Dans ce désordre, dans cette anarchie, nous n'avons voulu assumer aucune part de responsabilité.

Mais l'abnégation a ses limites. Nous ne supporterons pas les impertinences et les provocations d'un M. de Wasserwas dont l'intelligence et

l'éducation politique sont à cent coudées au-dessous de la nôtre, — et nous n'avons pas fini de le lui prouver.

S'il veut soulever la question juive dans l'ampleur que nous connaissons, et dont son ingénuité n'a aucun soupçon, s'il veut lâcher la bride aux plus ardentes aspirations, s'il veut lancer la vie publique tunisienne dans le plus dément des inconnus et enfoncer lui et le patron, là où les appelle et où eut dû les retenir leur génie politique, — eh bien ! il n'a qu'à toucher un cheveu à Ganouna ou à continuer à lui lancer ses jappeurs officieux dans les jambes.

Ce qui arrivera mathématiquement et automatiquement, — nous serions vraiment bien naïfs de le lui signaler d'avance. « Donne tes lumières, a dit le sage, mais ne livre pas ta lampe ! »

Aussi lui dirons-nous comme la vieille Dejaset à un lycéen amoureux : « Tiens v'la le baquet ! barbote, mon canard ! »

LES VENDREDIS GRAS

Compensation !

A dix-huit ans révolus, le jeune Lucien B... ne connaissait rien de la vie. Et pourtant c'était un grand gaillard bien découpé, aux performances d'Hercule, doué en un mot d'un de ces physiques masculins qui font venir l'eau à la bouche de ces dames.

Lucien ne savait donc rien de la vie, lorsqu'une soirée passée dans un établissement qui jouit d'une vogue malsaine, en compagnie de ses parents, lui fit entrevoir des paradis inconnus, dans un horizon encore embué.

Il revint dans ce lieu de... délices, et grâce à la mise en jeu d'influences et d'amitiés complaisantes, il parvint jusqu'aux pieds de Mlle Ygrec de Démore, étoile qui scintillait dans les cieux factices de la scène.

Il est à présumer que Lucien dépeignit à la belle sa flamme en termes bien convaincants, il est à présumer aussi que les arguments sonnants qu'il souleva furent bien « robustes », car Ygrec fit semblant de résister pour la forme, tout juste assez pour allumer le néophyte.

Le gars à ses débuts s'en fut donc avec la chanteuse, qui, probablement — l'histoire est restée muette sur ce point — se fit son habile initiatrice dans le cérémonial d'Amour.

Elle l'initia tellement aux raffinements de la Volupté, et fut tellement contente de son sujet, que le sujet, vautre dans un fumier de délices, en oublia le chemin de son home et fut huit jours pleins sans retourner à la demeure paternelle.

Je crois même que le jeune amoureux compta rester jusqu'à acquisition d'une de ces tares que Brieux rendit célèbres et qui

nécessitent l'absorption d'un tas de drogues et l'application d'une quantité de remèdes pour « l'usage externe ».

Aussi le père, outré de tant d'impudence et de tant d'impudeur de la part de son rejeton, lui écrivit-il pour le désavouer, le chasser de chez lui, et lui annoncer sa déshérence.

... Mais — voilà où git la compensation qui sert de titre à ceci — à peine le jeune homme, fort mari, montra-t-il les menaces paternelles à sa douce aimée, que celle-ci, nullement démontée, lui dit :

« Naie crainte, mon chéri, ton père te chasse, et moi je t'attrape au bond, comme un ballon au jeu du Foot-Ball. Donc, tant que durera la cruauté de celui qui t'a conçu, tu trouveras chez moi vivres, argent et volupté, ou, comme dit le poète hindou :

Bon souper, bon gîte et le reste.

Cependant, assure le proverbe arabe : « Ne te fie pas à promesse de femme. »

Car, après dix jours de liaison, et de parfait collage, un beau matin l'oiseau s'envola, et Ygrec s'en fut vers d'autres cieux, plaquant là son amant de passage, lequel put, après amende honorable faite au paternel, réintégrer le logis familial avec tout ce qu'il fallait pour gagner au piquet avec quinte, quatorze et le point.

Comme quoi, François I^{er} fut un excellent psychologue, en gravant sur la vitre de Chambord le distique célèbre :

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie.

Jacques Cœur.

Télégramme à M. Pichon

Notre rédaction a adressé le télégramme suivant à M. Pichon :

X. P. PICHON Résident
T. C. Vers-la-Montagne.

Par suite contre-temps qu'expliquera prochaine lettre, la Cinquième, série B, de Jacques Bahar, paraît pas aujourd'hui. Prière patienter, excusant irrégularité contraire nos mœurs.

« PETITE TUNISIE ».

Le Grand Suçoir

Nous avons dénoncé dans notre dernier numéro, l'irrégularité du pacte qui liait la Municipalité au Belvédère. Nous avons exposé la situation désastreuse créée aux stations estivales par la concurrence déloyale de cet établissement que, pour plagier le style de la *Dépêche*, on pourrait appeler le Tripot du Protectorat.

Nous parlerons aujourd'hui des ravages qu'il exerce dans Tunis même.

Mais, avant cela, un mot personnel. On connaît la campagne que nous avons menée, l'an dernier, contre ce coupe-gorge. Or, voyant notre indifférence, cet été, beaucoup de personnes s'en sont étonnées et d'autres se sont permis de s'en scandaliser. On a osé dire crûment (cuiement n'eût pas été moins infâme) que nous avions reçu une bouche-l'œil.

De bouche-l'œil nous n'en recevons de personne, pas plus du Belvédère que de n'importe quel établissement, la Résidence y comprise, et nous avons notre franc-parler avec tout le monde. Seulement, la liberté de parler ne serait qu'illusoire si elle ne se complétait de celle de se taire. Car la Résidence aussi, se tait le plus souvent

devant la dénonciation des abus, des illégalités et des mille horreurs qui composent la vie publique tunisienne. Elle se taira sûrement encore après ce que nous allons dire. Mais il ne nous est jamais venu à l'idée, pour cela, que MM. Pichon, d'Anthouard et autres personnes qualifiées pour y mettre un frein, pouvaient avoir touché ou pourraient toucher des pots-de-
vin.

Il est même probable que sans la désolation dont le Belvédère a frappé La Goulette et Hammam-Lif, nous eussions laissé passer la saison de ses exactions — comme nos confrères, quoique pas pour les mêmes motifs, puisque l'un d'eux s'est retourné.

Nous n'avons pas à dire de quelles offres nous avons été l'objet, ni le laconisme de notre refus. C'est notre affaire. Tout ce que le public a le droit de savoir, c'est qu'il peut être sûr de nous trouver les mains libres dans toutes les questions d'intérêt général, politique, financier, économique et social.

Soit dit une fois pour toutes.

Le Belvédère est la ruine de Tunis, non parce qu'on y joue, mais justement parce qu'on n'y joue pas. Ce n'est pas le joueur qui y prend une culotte, c'est le tenancier qui lui prend sa chemise, celle de sa femme, de ses enfants, de son fournisseur et de son patron s'il est employé, et de ses créanciers s'il est patron.

Cela s'opère par le baccara et le jeu du sphynx. Mais cela pourrait aussi bien s'effectuer à main, armée d'escopette ou de tromblon.

Dès lors, que l'on attache la victime pour violer sa femme sous ses yeux, ou bien que le ménage ruiné, celle-ci se voue à la prostitution, le kif-kif reste mathématique.

Parlons du sphynx, d'abord. Ce jeu est rigoureusement interdit dans toute la France, au même degré que le coup du père François, le vol à la tire, à l'américaine et au rendez-moi. Rien que cette particularité jette le déshonneur sur ceux qui l'ont autorisé ici et le maintiennent.

Et c'est logique.

En France, on ne tolère que les petits chevaux où le joueur a neuf chances comportant chacune un gain de huit fois la mise. Au sphynx il n'y a que sept chances avec un gain de cinq fois la mise. Si nous multiplions les chances par le gain nous voyons qu'en France le joueur touche 72 tandis que le tunisien n'en touche que 35.

Mais encore s'il touchait ! Ici il y a « le zéro » c'est le tronc du tenancier. Il y en a deux sur quatorze soit un sur sept. Tous calculs faits et vérifiés et dont nous ne voulons pas importuner le lecteur, il résulte que le sphynx rapporte au tenancier

SOIXANTE-SIX POUE CENT
DES ENJEUX !!!

Or, en France, la chance du tenancier n'excède pas vingt pour cent. A Monte-Carlo le zéro de la roulette représente L.36^e soit trois pour cent.

En réalité, ici, c'est se battre en duel avec une épée contre un adversaire qui en tient deux.

L'infamie des autorités est de laisser croire à la population qu'elle va jouer, alors que c'est elle qui, délibérément, par le mirage de sa tutelle, l'attire à l'abattoir.

Et quand de malheureux employés affolés, deviennent coupables, la même autorité les repasse à cet autre Belvédère qui est le Palais de Justice, où les risques ne sont plus de soixante-six, mais de cent-un pour cent.

Car ce que cette tolérance a de criminel, c'est que le Belvédère ne vit exclusivement que sur le fonds de la population sédentaire tunisienne et non sur le flottant de l'élément étranger, comme partout ailleurs.

L'appauvrissement, la dégradation morale, la corruption la plus échevelée de notre population, naguère ordonnée, calme et naïve, doivent donc s'ensuivre irrémédiablement. Et tout cela au profit d'une douzaine de requins escortés de quelques autres poissons, ondoyant en torpilleurs autour de cette escadre.

LA REDACTION.

Nos Echos

Logique républicaine !

Pendant qu'en France on pourchasse moines et nonesses de tous poils et de toutes robes, on processionnait encore vendredi dernier dans les rues de Tunis à l'occasion de la fête de l'Assomption.

Toute la Sicile et Malte avaient quitté leurs terroirs pour venir encombrer la place de la Résidence et empêcher la circulation des promeneurs, voitures et tramways.

Nous n'avons certes par la prétention d'empêcher personne de prier si cela lui convient, mais nous prétendons que la rue, appartenant à tous, on n'a pas le droit, surtout en ce pays d'islam, de l'envahir pour se livrer à des simagrées qui devraient avoir lieu en champ clos.

Admettons un instant que les musulmans, les juifs, les protestants et les libres-penseurs aient imité ce jour-là les Siciliens et les Maltais, on voit d'ici le beau désordre qui eût régné et les échanges de horions qui auraient eu lieu.

Le Gouvernement ne peut pas tolérer en Tunisie, pays de religions si diverses, ce qui se défend en France.

Nous espérons qu'on voudra, une fois pour toutes, interdire ces exhibitions qui ne sont plus du siècle.

— 0 —

Les Soussiens sont toujours dans les transes malgré les promesses de M. Pichon de s'occuper d'eux... lorsqu'il rentrera à Paris.

Pas d'eau, pas de troupes, plus de tribunal, infortunés Soussiens, il n'y a plus qu'à mettre le feu à votre ville.

— 0 —

Le bruit court que le Promeneur serait à la veille de réduire sa publicité.

La publication d'un quotidien, surtout à Tunis où la clientèle est rare, entraîne de grosses dépenses que les recettes ne parviennent pas à couvrir.

Un quotidien a donc besoin pour vivre du concours pécuniaire d'a-

Anciennes Brasseries Mosser et Oppermann

mis dont la bourse souvent n'est pas inépuisable.

D'autre part le public goûte peu les journaux infodés au Gouvernement et il a fallu à l'autre quotidien les nombreuses subventions et les monopoles d'annonces dont il a été gratifié pour franchir le cap des tempêtes.

On fait courir le bruit que M. Pichon, peu enthousiasmé du poste de Tunis où il faut bûcher ferme, a l'intention — si ce n'est déjà fait — de demander son changement.

M. Pichon se contenterait, pour le moment, de l'ambassade de Berne à défaut d'une autre plus importante.

Nous avions vu arriver avec plaisir l'ancien confrère. C'est sans regret aucun que nous le verrons nous quitter.

La Compagnie des Stations hivernales vient d'exécuter brutalement son secrétaire général.

Nous n'en connaissons pas les motifs, mais il faut qu'ils soient bien graves pour avoir motivé une pareille décision.

On parle de M. Lumbroso, ancien sous-directeur du Crédit Foncier, pour remplacer M. I.

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre ami Gaudiani, bâtonnier de l'ordre des avocats, avec Mlle Créput, fille de l'ancien Contrôleur civil de Nabeul.

Nous n'avons pas besoin d'assurer notre ami que nous formons des vœux de bonheur parfait.

On vient de découvrir à Alger des fraudes qui ont mis en émoi toute la population, car il s'agit de fraudes pharmaceutiques.

On demande, avec raison, contre les coupables un châtement sévère et exemplaire. Il n'y a pas qu'à Alger que pareilles fraudes sont commises.

Si l'on voulait se livrer à une petite inspection chez certains de nos pharmaciens, principalement étrangers et juifs, on aurait vite découvert que les fraudes d'Alger ne sont rien en comparaison de celles de Tunis.

Il y a de cela quelques années, un pharmacien juif avait donné une drogue quelconque pour une autre de moindre valeur. Sur observations, il se contenta de répondre que son élève s'était trompé et l'explication fut acceptée pour bonne et valable, il est probable que ledit élève doit continuer à se tromper.

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Ottavi, l'entrepreneur connu, avec Mlle Cuchet, la charmante fille aînée de l'agent de M. Cauvin-Yvose à Tunis.

Nous souhaias de bonheur aux nouveaux époux.

Parmi les nouvelles décorations dans l'ordre du Nichan Iftikhar, nous relevons avec plaisir celle de notre ami M. E. Maârek, sous-chef du trafic à la Compagnie générale Transatlantique, au grade de chevalier de première classe.

Félicitations au sympathique promu.

Chez tous les bons épiciers de la Régence on trouve les produits de la Fabrique de conserves alimentaires de Bizerte, viandes, gibier, volailles, poissons.

On envoie aussi par colis postal.

Nous nous sommes fait l'écho de plaintes qui nous étaient parvenues concernant des individus, échoués au tribunal de commerce, qui semblent n'avoir jamais été aussi heureux que depuis leur déchéance commerciale.

On les voit même fréquenter autour des salles de baccara, pour ne pas en perdre l'habitude !

Il s'agit, on le devine, de cette catégorie de bonshommes pour qui la faillite est le commencement de la fortune.

Un de nos confrères, qui doit bien les connaître puisqu'il appartient au judaïsme, écrit au cours d'un article :

« Les Juifs n'ont aucune probité commerciale. Ils s'installent sans avoir le premier sou. Jouant à la perfection de cet instrument qui s'appelle le crédit, ils font venir des stocks de marchandises considérables. Ils en détournent la plus grande partie, suspendent leur paiement, font faillite, et, avec l'actif détourné, installent un nouveau commerce au nom de leur femme ou de leurs enfants. Et pour tromper la Justice et mieux frustrer les créanciers, ils changent tout, jusqu'à l'enseigne de leur magasin. »

« Oh ! les faillis juifs n'avoient jamais leur infamie. Ils en rejettent toujours la responsabilité sur un tiers quelconque qu'ils accusent de négligence ou de duplicité. Et le tour est joué. »

Il s'agit, bien entendu, des juifs algériens qui ont une mentalité particulière.

Ce n'est pas nous qui le disons, néanmoins, notre confrère semblerait généraliser trop ; il y a des exceptions nombreuses, malheureusement les exceptions confirment la règle.

Au Pays DES Gardes - Chiourmes Restons entre Français

Leader article paru dans la *Dépêche Tunisienne*, commenté par Ganouna, publiciste français d'origine tunisienne, impossible, taillable et incarcérable à merci.

Louanges à Dieu !

..... Il s'est produit ces jours derniers un incident d'un ordre particulièrement délicat, sur lequel nous aurions désiré faire le silence.....

Je crois bien : les procédés d'étouffement, chers au *Linotype*, sont bien connus ; mais ils ne sont pas toujours possibles ; il y a de ces faits qui s'imposent à l'attention publique, et doivent, par cela même, être discutés malgré tout.

...Un jeune israélite tunisien — son nom importe peu au débat (1) — tourmenté par le désir d'écrire... Ses articles dénotaient un esprit de combativité parfois excessif, en tout cas, hors de proportion avec le relief personnel de leur auteur....

Je n'ai pas, il est certain, un mètre quatre-vingt, comme certain rédact' chef de ma connaissance, et je ne croyais pas que la qualité des articles se mesurât à la taille de leur auteur, et qu'à petite ou énorme corpulence il faille petit ou long et ennuyeux factum : ce serait un excellent moyen pour le recrutement des publicistes, et le géant Hugo me semble tout indiqué pour remplacer, à la *Dépêche*, M. Henri Tridon, mon sympathique... confrère.

Un jour viendrait où en verrait les inconvénients de l'ingérence d'un de nos protégés dans la discussion des actes du gouvernement protecteur....

Gare ! Voilà la démonstration qui s'amène ! Lecteur ami, prêtez-y, je vous prie, un œil attentif.

... Encouragé sans doute par l'indifférence que lui montraient en général ceux qu'il appelle ses confrères....

L'indifférence passe plutôt pour être décourageante : mais j'avoue n'avoir nul besoin d'être honoré de l'encouragement de certains confrères pour accomplir mon devoir de publiciste.

... Il envoya un jour aux deux quotidiens une lettre où il prenait à partie d'une façon assez raide le tribunal de la Driba, dont il est justiciable....

C'était mon droit et mon devoir de prendre résolument la défense de mon frère, et d'intéresser le public à l'iniquité : vous devriez, vous, publiciste, ne le fussé-je pas moi-même, me féliciter, car un homme qui défend son droit, malgré tout, doit avoir l'estime des hon-

(1) La *Dépêche*, on lésait, n'insère que les réclames payantes. Elle aurait craint si elle m'avait nommé, de voir sa facture (cinq francs la ligne en première page), retourner impayée.
Note du Commentateur.

nêtes gens, seule estime que je recherche et qui ne m'a pas manquée.

.... La *Dépêche Tunisienne*, n'ayant pas une foi absolue dans la véracité des dires du plaignant, n'inséra pas la lettre....

Vous aviez bien fait : je vous en félicite ; mais que ne vous êtes-vous donc renseigné : vous auriez vu que rien n'était faux dans ma narration.... je défie d'ailleurs quiconque de prouver, ni même d'avancer le contraire, quoiqu'en ait dit M. G. V., de l'*Indépendant*, qui me semble, soit incidemment dit, prêter à l'israélite tunisien une mentalité à part... sans pourtant bien préciser ce qu'est cette mentalité, qui ferait que la parole de M. Padoux vaudrait mieux que la mienne....

Enfin, passons ! Elle ne peut pas être suspectée de tendresse exagérée à l'endroit des juges arabes....

Le voilà bien, le coup de la *tendresse* : je m'y attendais, à dire vrai : un homme comme vous, monsieur l'anonyme *linotypé*, et comme moi, ayant été condamné à vingt jours de prévention pour un juron, sans avoir même été confronté avec son accusateur, et vous appelez cela un *Procès intéressant*... inique eût mieux valu.

... Notre confrère du matin, n'ayant pas les mêmes scrupules, inséra....

Pourquoi vous décernez-vous ce brevet d'intelligence supérieure ? Qu'en savez-vous s'il n'a pas les mêmes scrupules ? A défaut de cela — admettons — il a l'indignation que vous n'avez pas devant l'illégalité.

A vous voir si froid devant l'injustice, je parierais que vous êtes de Calais... à moins que ce ne soit de Bruxelles, savez-vous, *gottefertom*, pour une fois ?

... M. le secrétaire général du Gouvernement tunisien lui fit des observations sur son attitude évidemment incompatible avec son état de sujet du Bey....

« Prouvez-le, mais prouvez-le donc ! »

J'attends cette preuve, garçon !... pourquoi ne vient-elle pas ?

— Boum ! Monsieur, il n'y en a pas, sais-tu ?

... L'intéressé répondit en arguant de sa qualité de journaliste et en invoquant les droits imprescriptibles de la presse à critiquer les actes du Gouvernement....

... Et aussi ceux de tout citoyen, et ceux de tout homme : car avant d'être journaliste, je suis homme !

.... M. Padoux a-t-il ou n'a-t-il pas menacé son interlocuteur de le faire incarcérer s'il persistait dans ses agissements ? nous n'avons pas à le savoir....

Là, cependant, git le *hic* ; il ne s'agit pas d'é luder la question, il s'agit de savoir si je dis vrai, oui ou non ! Qu'on établisse que j'ai menti !

... Nous voulons, en effet, élever le débat en écartant de lui les personnalités, et ce qu'on appelle au palais les espèces....

Vous voulez élever le débat : mais aucun homme de bon sens ne vous permettrait de l'élever avant d'avoir discuté la question d'espèces, comme vous dites si judicieusement, (Prière au typo de ne pas me faire dire *judicieusement*).

Ah ! voilà, j'y suis maintenant : en plus d'être Belge, vous êtes avocat, monsieur l'éleveur de débats... à moins que vous ne soyez procureur du Roy en retraite.

Eh, va donc, fabricant d'espèces !

... Votre mode dédaigneuse et aristocratique, pour l'examen des petites iniquités peut vous paraître belle — oh ! le joli minois qu'a mon basochien de Bruxelles ! — mais ne fait pas l'affaire de vos lecteurs arabes et juifs.

.... Il lui a plu d'embrasser la profession de journaliste, profession ouverte et accessible à tous, et alors il se met en insu réaction ouverte contre les dites institutions....

Quelle insurrection ? Parce que je discute l'arrestation arbitraire

de mon frère, je suis un insurgé ! Voilà donc les scrupules et la probité intellectuelle dont vous venez de vous targuer ? Quel grossissement des faits, et quelle altération de la vérité ?

... Certes, ce n'est pas nous qui déprécierions la profession de journaliste, quand elle est exercée avec probité et talent, c'est, à nos yeux, une des plus belles, mais en quelque estime que nous la tenions, nous n'allons pas jusqu'à prétendre qu'elle met celui qui l'exerce au-dessus des lois du pays qu'il habite....

Oh ! que l'aveu est dénué d'artifices ! Parce que je suis sujet tunisien, je suis voué à l'éternel silence ? Hé, là-bas, linotypard, passez-moi le bâillon !

Silence aux beylicaux-nés ! Souffrez bouche close l'iniquité, ô Tunisiens ! La parole est d'ARGENT, mais le silence est d'or !

... C'est cependant ainsi, que par inadvertance, sans doute, et par manque de réflexion évidemment, notre confrère quotidien a compris la chose, le jour où il a soutenu ouvertement le jeune publiciste tunisien dans sa révolte contre le secrétaire général du Gouvernement tunisien.

Prouvez-le... ah ! pardon, j'oubliais que des preuves, c'est un article que vous ne tenez pas. Cependant, cherchez bien, pour une fois, une toute petite, toute petite preuve, ferait mieux mon affaire que vos catapultueuses périodes.

... Nous voyons, dans cet incident, de très graves conséquences. Il n'est pas douteux, en effet, que la situation du Gouvernement tunisien, ainsi bravé par un de ses sujets, devient très délicate....

Ça c'est un sophisme par généralisation. Je n'ai pas bravé le Gouvernement tunisien ; j'ai raconté une entrevue avec M. Padoux. Un point, c'est tout. Dénaturer mes intentions et les faits, n'est pas loyal. Vous pouvez m'attaquer, défendre vos idées, mais avez au moins le respect des faits, que diable !

... Aujourd'hui nous sommes en présence d'un jeune israélite tunisien, plus agité qu'animé d'intentions malveillantes à notre endroit, mais qui nous dit que demain, d'autres sujets tunisiens, visant un but qu'il est inutile de préciser davantage, n'useront pas du même stratagème pour essayer de battre en brèche notre influence, sous couleur de démolir les institutions qui les régissent personnellement ?...

L'israélite tunisien, que vous me semblez connaître bien peu ou pas du tout, est tout autre que vous vous le figurez, ne vous en déplaise : il est d'un loyalisme à toute épreuve envers le pays protecteur ; il est patriote par adoption et aussi par reconnaissance ; de là à combattre l'influence française, il y a loin ; il ne demande qu'à voir améliorer sa situation ; il voudrait simplement voir le statut juridique qui le régit modifié selon la largesse des vues de la France actuelle, sans pour cela chercher à se soustraire à son état de citoyenneté tunisienne.

... Sans doute ces institutions ne sont pas parfaites, mais devons-nous prêter, nous, journaux français, nos colonnes à nos protégés, les prendre pour tiers, pour alliés, même et les mener avec nous à l'assaut de ces institutions ?...

Les sujets tunisiens du culte islamique ont un journal où le droit leur est acquis d'exposer leurs plaintes et leurs doléances : vous avez même, si je ne me trompe, un traducteur *ad hoc* attaché à vos linotypes, rédactrices chargées de faire connaître les écarts de langage de la feuille arabe.

... Certes, il est tentant, il est chevaleresque d'accueillir ces plaignants et de faire nôtres leurs revendications quand elles sont fondées....

Combattre l'injustice autour de soi, surtout lorsqu'on est publiciste, n'est pas un devoir large mais un devoir strict.

Vous semblez oublier que le lecteur qui paie un sou pour acheter votre feuille, avant d'être mis au courant des grands et petits potins, demande à connaître les ré-

formes, les abus et toutes les questions d'intérêt général.

Il y avait dans mon cas une généralisation à dégager : vous avez préféré la négliger pour ne parler que de l'intérêt gouvernemental qui n'a rien à y voir.

Oui, ou non, M. le Secrétaire adjoint a-t-il menacé de me faire connaître la rue de l'Eglise — d'ordinaire on ne la fait connaître qu'aux caravanes *Cook and Co* comme avant-gout des souks — et de me présenter à la fièvre typhoïde, habitante éternelle de la bâtisse Gauthier ? (n'oubliez pas votre campagne endémique à ce sujet !)

... C'est par la discussion seule que nous devons essayer de modifier l'ordre de choses....

Je n'ai usé que de la discussion et je ne fais appel qu'à la raison ; si vous me concédez ce droit, vous contredisez la première partie de votre thèse ; et toute contradiction avec vous-même abat nécessairement vos arguments, comme le ferait un souffle de vent du châteaude cartes d'un enfant, dont votre argumentation me fait l'effet.

.... Agir autrement c'est, qui le sait ? préparer la voie à ceux qui ne désirent rien tant que saper par la base l'autorité française dans ce pays....

Prouvez — oh ! l'éternelle mise en demeure de prouver ! — qu'en défendant mon frère, je gêne l'action légitime de la France, soldat du droit ? (Relisez Michelet). Elle n'a pas besoin d'iniquités pour se maintenir ici !

Quant à moi, sujet tunisien, je sais trop — et mes coreligionnaires aussi — quelle reconnaissance je lui dois pour troubler son action. Si vous avez à sévir, si vous avez quelque répression à exercer, adressez-vous au journal arabe arabe d'en face qui dénature les faits et les dires au grand dam de votre influence (ces jours-ci encore, le *Promeneur* l'a pris en flagrant délit de supercherie.)

Les voilà bien bien, les publicistes tunisiens à admonester !

Ils faussent les paroles d'un Résident de France : ce n'est pas moi qui l'ai dit... c'est vous !

Je conclus : être Français, c'est demander pour ceux qui vivent avec vous plus de justice, plus de liberté, en faire des hommes et des citoyens dignes de ces titres.

La Tunisie n'a pas seulement besoin d'affaires, mais aussi d'hommes libres, de citoyens indépendants ; la France en aidant à cette transformation morale et intellectuelle accomplira ici la mission généreuse qu'elle s'est tracée depuis 89....

... Aller contre, c'est n'être pas Français, c'est renier les traditions nationales....

Pour moi, sujet tunisien, j'exige mon droit, tout moe droit, et j'en userai ! Lorsqu'un journal foncièrement français comme le *Promeneur*, lorsqu'un journal foncièrement français comme la *Petite Tunisie* prennent en main ma défense et me prêtent leur appui moral, ces journaux ne font que s'inspirer de ces belles traditions !

Je les en remercie... et fais fonds sur l'instinct de justice qui anime les Français francs de cœur !

GANOUNA,
Publiciste français
d'origine tunisienne.

Le Clergé et les Elections par S. PICHON

A l'heure où devant l'application des lois les goupillons s'insurgent et aspergent tout seuls, il est bon de connaître par M. Pichon ce que ses amis d'aujourd'hui — la cléricalité — pensent de lui.

M. Pichon est, en effet, républicain et catholique — grenade et jasmin. Or, d'après le catéchisme de la Lozère, pour être cela, il faut être un imbécile, un franc-maçon hypocrite, avoir un nez de bois et deux oreilles de caoutchouc.

C'est à nos lecteurs à dire si M. Pichon est un imbécile et aux francs-maçons si c'est un hypocrite. Pour

le nez de bois, nous sommes perplexes, car depuis l'ouverture de notre campagne contre l'iniquité, c'est plutôt toute la tête qui semble l'être. Quant aux oreilles de caoutchouc, cela paraît plus certain et nous commençons à nous expliquer la hausse récente et mystérieuse de cet utile produit.

Cette physionomie hétérogène ne dispense pas de patagès dont nous ne pouvons relever tous les spécimens. A la fin de son article, le républicain aux oreilles en gutta parle de la foi qui perce des montagnes. Il a dû penser au Panama, car la locution classique est : la foi qui transporte ou remue des montagnes.

Mais ce n'est pas toujours à nous à tenir le crachoir.

Des gens qui ne doivent pas s'amuser, ce sont les membres du clergé. Leur conscience est soumise, depuis quelque temps à une question qui rappelle celle que les inquisiteurs appliquèrent si cruellement aux incrédules, il s'agit pour eux de désavouer, de renier, de répudier, ce qu'ils n'ont cessé d'affirmer et d'enseigner jusqu'au jour où le Pape leur a commandé de dire le contraire.

Pour peu que vous désiriez passer un bon moment, je vous conseille de jeter un coup d'œil sur les polémiques que ces meneurs engageaient avec les républicains dans les élections précédentes.

Vous verrez de quel ton et dans quel style les curés recommandaient au prône le Gouvernement auquel Léon XIII prodigue actuellement ses tendresses. A ce point de vue, si vous êtes embarrassé, pour vous renseigner feuilletiez dans la collection de l'Officiel les débats sur les validations de pouvoirs.

Vous y trouverez, entre autres curiosités, une lettre pastorale de l'évêque d'Aix et de Dax, que j'ai eu l'occasion de citer à la tribune et dans laquelle on lit : « S'il y a la grêle, des inondations, le phylloxera, le choléra, c'est la faute de la République. »

Vous y trouverez un catéchisme à l'usage des électeurs de la Lozère où il est dit : « Quelle est la conduite des hommes sans religion ? Elle est ordinairement scandaleuse. Peut-on aujourd'hui, sous le Gouvernement de Grévy, de Brisson, être républicain et catholique tout à la fois ? Oui si on est un imbécille et un franc-maçon hypocrite, si vous avez un nez de bois et deux oreilles de caoutchouc. »

Ce ne sont là que des spécimens modérés de la gracieuseté avec laquelle le clergé, du petit au grand, du vicaire à l'archevêque, appréciait le Gouvernement de la République et les républicains.

Plus tard, nous ayons eu l'affaire Gouthe-Soulard, qu'on n'a pas oubliée et qui a montré quel fiel pouvaient répandre des dévots contre les ministres les plus pacifiques et les plus aimables, comme l'était ce bon M. Fallières. On se souvient encore de la mise en scène organisée devant la Cour d'appel de Paris, du discours de l'archevêque d'Aix se posant en martyr comme saint Pierre, des manifestations tapageuses qui se succédèrent dans les sacristies sur le passage du prélat, qui sera, pour le moins, béatifié enfin de tout le remue-ménage occasionné dans les églises par la bouillante victime des sévérités gouvernementales.

Maintenant, il faut que tous ceux qui reconnaissent l'autorité suprême de Rome dans tout ce qui relève de la conscience infligent par leur langage et leur conduite un démenti violent à ce passé. Il faut qu'après avoir proclamé que la République était l'abomination de la désolation, on invite les catholiques à l'accepter comme le meilleur instrument de lutte pour la restauration de la puissance religieuse. Il faut qu'après avoir stigmatisé les lois scélérates et les avoir dénoncées comme des persécutions odieuses, on demande à tous les cléricaux de ne pas se révolter contre elles, de les respecter, sauf à les modifier ultérieurement si c'est possible. Il faut que non seulement on ne dise plus que la République c'est la grêle, le choléra et le phylloxera, mais encore qu'on explique que c'est exactement le contraire.

Il faut qu'on devienne à son tour républicain, c'est-à-dire — suivant le jugement de l'auteur du catéchisme de la Lozère — imbécille, franc-maçon hypocrite, qu'on ait un nez de bois et deux oreilles en caoutchouc.

J'avoue que c'est dur. Ce serait inquiétant et horripilant pour tout le monde, mais combien plus pour des hommes dont c'est la profession d'apprendre la franchise, la sincérité, l'horreur du mensonge et de la perfidie, la charité chrétienne, la bonté, toutes les vertus théologales et autres, le Décalogue et les commandements de l'Eglise ! Ce qui ne saurait être admis par de faibles humains comme nous, qui sommes remplis de vices devient exorbitant et monstrueux pour des petits saints comme le sont évidemment les prêtres qui ont reçu la grâce du ciel.

Cependant, tout ce monde va, s'agite, écrit, parle, se prodigue en des réunions et des manifestations bruyantes. Nos murs sont tapissés déjà — que sera-ce dans une quinzaine ! — de déclarations et de proclamations émanant du Ministre du culte et recommandant la « réconciliation nationale » sur le terrain républicain. On prêche la République dans la moindre église et dans la plus petite chapelle, il y a des collections d'abbés qui sont tout prêts à briguer les suffrages de leurs concitoyens à titre de ralliés.

Eh bien, et la révélation, qu'en font-ils ? Et la foi — cette foi qui fait percer des montagnes et qui leur suggérerait tant d'acrimonies — où la mettent-ils ? A quel moment la Providence était-elle avec eux et les illuminait-elle de ses enseignements et de ses lumières ? Est-ce après, ou était-ce avant l'évolution de Léon XIII ? Nous sommes perplexes et le clergé doit l'être intérieurement aussi.

21 juillet 1893. La Justice.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

CONCERT-JARDIN

des **FOKIES-BERGÈRE**
Rue Saint-Charles, 5 — Tunis
Directeur : Léon Dalver

Tous les soirs grand concert par toute la troupe.

Billets orchestre sous l'habile direction de M. Albert Tollet.

Prix des places : entrée générale, 0, 25 ; places réservées, 50.

Soupers froids, consommations garanties de premier choix. Tarif de la ville. Service irréprochable.

Tous les jours, de 5 h. à 6 h. 1/2, apéritif-concert. Spectacles tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 4 h. les samedi, dimanche et jours fériés.

CASINO THÉÂTRE DE LA PLAGE LA GOULETTE

Opéras-comiques, opérettes, comédies.

Grand restaurant de premier ordre sous la direction de la Maison Savarelli. — Service à la carte et à prix fixe. — Déjeuners, 2 fr. 50 ; dîners, 3 francs.

De 9 à 11 heures 30

Vient de paraître

LA SÉRIE DES PRIX

de la Ville de Tunis

Nouvelle Edition supprimant l'ancienne Série
En vente chez les éditeurs-dépositaires, J. PICARD et C^o (Imprimerie Générale), 8, rue Al-Djazira, Tunis.

Pour paraître prochainement :

LA LETTRE DE CACHET

EN TUNISIE

PAR **JOSEPH COHEN GANOUNA**
Publiciste français d'origine tunisienne

PRÉFACE

DE M. JACQUES BAHAR

AVEC **APPENDICE INÉDIT** SUR

Les Tribunaux d'Exception

PAR **Pierre MIRANDE et Alfred AVELINE**

On souscrit dès à présent chez l'auteur, 2, rue Hannon, à Tunis, au prix de 1 franc l'exemplaire.
Les exemplaires achetés en souscription sont adressés franco avant la mise en vente.

A Vendre pour cause de maladie, fonds de commerce de représentation ; situation d'avenir ; bénéfices nets journaliers 20 francs. Prix demandé 6.000 francs. S'adresser au bureau du journal.

BIZERTE

GRAND CAFÉ TERMINUS

Etablissement de premier ordre
Consommations de choix — Liqueurs de marque

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte
22, rue de Rome, 22
Immeubles de rentes — Construction industrielle et rurale — Arrosage — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12
Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

BAINS FRANÇAIS

Entrée rue de Suisse
Entre les rues Es-Sadkia et Hollande
Bain simple, 0f. 80 ; douche, 0f. 50

OMEGA

Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889
Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or
Bruxelles 1897
GRAND PRIX

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Bou-lenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

Demandez dans les Établissements

l'Absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée 1, Rue de Rome

BAR FRANÇAIS

Anciennement BAR MAURICE

tenu par **CARMEILLE**

3, rue de Rome

Consommations de 1^{er} choix - Liqueurs de Marque - Café au lait



LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(sous le contrôle de l'Etat)

VIE — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

des RR. PP.

BÉNÉDICTINS

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900



Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Taibunal, Tunis

Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française.

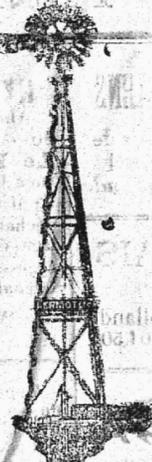
Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et C^{ie}
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

Bock ORBEC
 La délicieuse
Boisson gazeuse
 aux parfums
 de bananes
Maison RIGOLET
 MARSEILLE
BOIS DE CHAUFFAGE
 Charbon de bois, houille
 et briquettes
A. MILITTE
 Magasins : rue du Maroc, ancien
 Fondouk au Charbon.
 TUNIS

"L'ERMOTOR"
 EN ACIER GALVANISÉ, A REGLAGE AUTOMATIQUE
 Agent Général : P. LECLERCQ
 11, Rue-Es-Sadikia - Tunis



Droguerie-Herboristerie
 PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
 8, rue d'Allemagne, 8
 TUNIS
 Assortiment complet pour les Ménagères

Banque de Tunisie
 Société Anonyme - Capital 8.000.000 de francs
 Siège Social à Tunis
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
 Encasements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions - Emissions.

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND & C^e
 TUNIS - Avenue de Carthage - TUNIS
 Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
 Installation d'usine
 Norias, pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
 Captage, Elevation et distribution d'eau
 Appareils de sondage
 Installations électriques : éclairage et transport de force
 Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES
 Fonderie de fer et de bronze
 Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
 Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | **SOURCE PASTEL**
 Très peu gazeuse | Gazeuse
 Dépôts à Tunis :
 chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
 et Marchands d'eaux minérales
 Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pastel que l'on désire.

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE
A LA LUNE
MAISON FRANÇAISE
 PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
 Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS - 20, RUE D'ITALIE - TUNIS

BRASSERIE DE LA LOIRE
 Tenue par **B. MERTILLO**
 Avenue de la Marine, 57 - TUNIS
 EN FACE LE CASINO
SALONS RÉSERVÉS - BILLARD
 Consommations de premier choix - Liqueurs de marque
GLACES & SORBETS

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
 Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
 23, Rue d'Italie, TUNIS
 LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

Outillage Agricole & Industriel
BENEDITE & DIDI
 28, rue Es-Sadikia (près la gare française)
CHARRUES DE TOUTS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
 DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
 et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
 Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturelles de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

VILLE DE BIZERTE
CASINO - THÉÂTRE
 A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
 Restaurant de jour et de nuit - Service à la carte
 REPRESENTATION TOUTS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 - ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
 Prix Modérés * * *

Demandez partout
LE KINA-BELLOT
 ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
 BRUN-BUISSON, successeur
 Dépôt général des eaux minérales de VICHY
 des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C^e et du Champagne MONTEBELLO

MAISON MODÈLE
 Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
 Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
 POUR HOMMES ET ENFANTS
 Atelier spécial pour le **COSTUME TAILLEUR DAMES**
 Coupeurs des Premières Maisons de Paris.
 Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES TORRILHON* et C^e
 DE CLERMONT-FERRAND
 Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
 Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables.
 Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
 S'adresser **MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis**

Maison Paonessa, Artificier
 22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUTS GENRES
 Entreprise générale de fêtes publiques et privées
 Vente et location d'illuminations et de décorations
 Drapeaux et tentures de toutes nationalités
 Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
 Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Aux Armes de Saint-Etienne
 23, rue Al-Djazira - TUNIS
Veuve C. BOURY
 Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
 BICYCLETTES des premières fabrications françaises
 Appareils de pesage de tous systèmes
 Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance
 DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

M. Louis FOUBERT
 Courtier maritime et Commercial
 TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia - TUNIS
 CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
 Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
 Service spécial de Déménagements
 CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DÉPÔTS

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
 Société anonyme. Capital : 30 millions
 Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
 Agences à Sousse et Bizerte
 Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
 Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2%, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
 Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
 Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
 DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
 A vue, 2% - jusqu'à 18 mois 2%, - de 18 mois à 2 ans 2 1/2% - au delà 3%
LOCATION DE COFFRES-FORTS
 Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
 Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
 Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

MAISON DESPÉROUX
 FONDÉE EN 1888
 à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLÂTRE
 « Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
 Briques, plates et creuses. Pavés et dalles
 Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
 TUNIS - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
 Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
 Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
 Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
 Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
 Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
 La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'étranger.
 Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
 La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
 Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
 Les bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

PHARMACIE LYONNAISE
 TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
 à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
 Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excès, inflammations de la bouche.
 Eau minérale purgative, gros et détail
 Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
 Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour de courrier.

DOMAINE DE POTINVILLE
 P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

SUPPRESSION DES POMPES
 et des Puits ouverts
 Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de Puits de sécurité
 qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents, système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits.
 Prix : **150 fr.** paiement après satisfaction
 S'adresser à **MM. L. JONET et C^e**
 à Raïsmes (Nord)
 Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
 fonctionnant à 100 mètres de profondeur
 Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs
 Ville de PARIS, Exposition de 1900
 Membre du Jury, Hors Concours
On demande DES REPRÉSENTANTS

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
 Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
 Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
 Transport des passagers et des marchandises
 Prix des passages pour Bône : 1^{re} classe : 48 fr. (nourrit. et droits de canal compris); Pont : 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
 Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez **MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis**

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis
 Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et Malte. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
 - A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
 - DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
 - DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 45 m.
 - DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30.
 - A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
 - DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
 - DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
 - DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
 - DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à 1 h. s.
 - DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 9 heures du soir.
 - DE MARSEILLE POUR BIZERTE et TUNIS, tous les samedis, à 6 h. du s.
 La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
 La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
 Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
 L'Agent principal, **J.-B. PÉDELUPÉ**

P. DANA
 9, Rue Es-Sadikia, 9 - Tunis
Camionnage
 aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
 ET VI'R-VERSA
 Par colis ordinaire 0, 50
 par petits Colis 0, 25
 Expéditions par grande et petite Vitesse
 Embarquements - Débarquements
 Opérations de douane